



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 décembre 2020

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

11-12-2020-10

Date de convocation le 04/12/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15
Procuration : 0
Votants : 15

Le onze deux mille vingt à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, GRAUX, LOQUET, GUITTONEAU, DAUBAS, CAZENAVE et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, HILLOOU, LAMASOU, LETARGUA, LAPETRE, LACOSTE PEDELABORDE et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET

MODIFICATION DES STATUTS SMTB

Le Président du Syndicat Mixte pour le Traitement des Boues (SMTB) propose de modifier les statuts qui n'avaient jamais été modifiés depuis la création du syndicat.

En effet, des changements engendrés par le départ du Syndicat de la Plaine de l'Ousse, doivent être actés.

Conformément à l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des membres du syndicat sont appelés à statuer sur cette modification.

Cette convention est jointe au présent rapport.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Approuve les termes de la convention telle que proposée par le SMTB.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

